

CRITÉRIUM D'ÉTÉ OUJDA - MARRAKECH

Date de la compétition	Dates limites des engagements	Start listes	Dates limites des retraits
OUJDA Samedi 19/08/2017	Vendredi 11 Août 2017	Lundi 14 Août 2017	Mercredi 16 Août 2017
MARRAKECH Dimanche 27/08/2017	Vendredi 18 Août 2017	Lundi 21 Août 2017	Mercredi 23 Août 2017

PROGRAMME DES ÉPREUVES

1 ^{ère} Session			2 ^{ème} Session		
Matin à 09h30mn			Après-midi à 16h00mn		
N°	Épreuves	Catégories	N°	Épreuves	Catégories
1	100m Nage Libre	Poussines Benjamins	9	200m 4nages	Poussins Benjamins
2	100m Nage Libre	Poussins Benjamins	10	200m 4nages	Poussines Benjamins
3	50m Papillon	Poussines Benjamins	11	50m Brasse	Poussins Benjamins
4	50m Papillon	Poussins Benjamins	12	50m Brasse	Poussines Benjamins
5	50m Dos	Poussines Benjamins	13	Relais 4x50mNL	Poussins Benjamins
6	50m Dos	Poussins Benjamins	14	Relais 4x50mNL	Poussines Benjamins
7	Relais 4x50m4N	Poussines Benjamins			
8	Relais 4x50m4N	Poussins Benjamins			

RÈGLEMENTS DE LA COMPÉTITION

- 1- Cette compétition est réservée uniquement aux catégories des **Poussins et Benjamins** des régions de Casablanca et de Marrakech.
- 2- La participation aux épreuves individuelles et aux relais au Critérium d'été est réservée **uniquement pour les nageurs et nageuses qui n'ont pas été qualifiés à la finale du circuit du jeune nageur.**
- 3- Aucun nageur (se) ne pourra être engagé (e) à plus de **02 épreuves individuelles et 01 relais par séance** ;
- 4- Chaque association sportive a le droit d'engager un **nombre illimité de nageurs (ses) par épreuve individuelle et par catégorie.**
- 5- Chaque association sportive a le droit d'engager une seule équipe de relais par épreuve de relais.

6- La présentation des licences est obligatoire avant chaque épreuve.

7- La composition des séries sera établie **toutes catégories confondues.**

8- Tout(e) nageur (se) absent (e) lors d'une épreuve individuelle lors d'une séance sera automatiquement disqualifié (e) pour les épreuves individuelles suivantes dans lesquelles il ou elle est engagé(e) au cours de cette même séance et une amende est infligée à l'association sportive par nageur (se) et par épreuve suivant le barème en vigueur.

9- En cas d'absence ou de manque d'engagés entraînant une série de moins de trois (3) nageurs (ses), cette série sera fusionnée avec la série suivante, par la FRMN ou par le juge arbitre.

- Les fiches de relais doivent être remises au secrétariat de la compétition une heure avant le début de l'épreuve.
- Des classements distincts par catégories seront établis pour chaque épreuve garçons et filles.
- Les 3 premiers par épreuve et par catégorie recevront des médailles.
- Les classements par catégories Poussins et Benjamins (Filles, Garçons) serviront pour désigner l'équipe gagnante de ce critérium.
- Une coupe sera remise à l'association sportive classée : **1ère au classement général de** chaque catégorie.
Pour prendre part au classement général d'une catégorie, l'association sportive doit participer avec au moins une fille et un garçon dans la catégorie concernée.
- Une coupe sera remise à la 1^{ère} association sportive au classement Garçons et à la 1^{ère} association sportive au classement Filles de chaque catégorie.
- Durant cette compétition, les temps enregistrés seront cotés sur la tablette de cotation.